

## IFP MASTER JOURNALISME - CONCOURS D'ENTREE 2024

### PREAMBULE

Ce master professionnel permet à des étudiants avancés qui souhaitent s'orienter vers le journalisme, de se présenter correctement armés sur le marché du travail de la presse d'information générale, spécialisée ou professionnelle, nationale ou régionale ; mais aussi sur celui des médias audiovisuels nationaux ou régionaux ainsi que sur celui des sites d'information en ligne.

Le master de journalisme est ouvert aux titulaires d'une licence (180 ECTS) ou d'un diplôme équivalent ayant déjà effectué un ou plusieurs stages de journalisme (et non pas de communication) d'une durée équivalente au total à un mois minimum (avec attestation de fin de stage ou convention obligatoire) dans un ou plusieurs supports de presse (écrits ou audiovisuels). Le stage peut être effectué après la fin des inscriptions, c'est-à-dire entre avril et août 2024, sous réserve d'une attestation de l'employeur. **Ce stage n'est pas obligatoire mais il reste fortement recommandé.**

Pour finaliser votre dossier d'inscription au concours d'entrée 2024, il vous sera demandé de vous acquitter de 15 euros de frais de gestion de dossier, via un paiement bancaire sur la plateforme de candidatures (de préférence) ou par paiement sur place à l'agence comptable 26 rue des Fossés Saint-Jacques, 75005 Paris 3e étage Interphone : dans le menu déroulant, sonner à « Université Paris 2 ».

#### Horaires d'ouvertures au public

Du lundi au jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Vendredi : de 9h00 à 12h00

#### Modes de paiement au guichet

- Espèces
- Carte bancaire

Attention, les candidatures sont enregistrées jusqu'au **dimanche 25 février 2024 à 23h 59**. Après cette date, il ne sera plus possible de s'inscrire.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter la page du Master sur le site de l'[IFP](#) ainsi que la [Foire aux questions](#) (pouvant être directement téléchargée en PDF sur le site).

Vous pouvez également contacter la responsable administrative de l'École de Journalisme de l'IFP par email ([anaelle.hery@u-paris2.fr](mailto:anaelle.hery@u-paris2.fr)) ou au 01 44 41 57 63.

En cas de problème sur la plateforme en ligne d'inscription au concours d'entrée 2024, n'hésitez pas à vous adresser à l'administrateur des systèmes d'information par email ([support.emundus@u-paris2.fr](mailto:support.emundus@u-paris2.fr)).

**NOTICE RELATIVE A LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**  
**POUR LE MASTER 1 JOURNALISME SUR LA PLATEFORME EN LIGNE**

Votre dossier de candidature sera constitué de plusieurs champs à compléter dans la partie « Formulaire » et de plusieurs pièces à fournir dans « Documents obligatoires ». **Attention, tout dossier incomplet sera rejeté.**

Lorsque vous constituerez votre dossier de candidature sur la plateforme en ligne, vous pouvez à tout moment vous déconnecter et reprendre plus tard la constitution de votre candidature. **Attention, n'oubliez pas de sauvegarder à chaque fois chacune des pages en cliquant sur le bouton de sauvegarde indiqué en bas de chaque page.** Vous pouvez également naviguer entre les différentes informations demandées en cliquant sur les intitulés dans la colonne de droite. Attention, pour aller au bout de la constitution de votre dossier de candidature, vous devez remplir tous les champs obligatoires, signalés par un astérisque rouge à gauche du champ. Ceux sans astérisque sont optionnels. Ensuite,  **votre candidature ne sera validée que lorsque tous les champs ou documents obligatoires seront complétés/téléchargés et que vous vous serez acquitté des 15 euros de frais de gestion de dossier.**

**Formulaire :**

- **Fiche de renseignement**
- **Résultats scolaires et universitaires** (relevés de notes et diplômes obtenus à télécharger)
- **Langues** (optionnel : certificat(s) de langues à télécharger)
- **Stage(s) de journalisme** (optionnel : convention de stage ou justificatif du tuteur / attestation de stage / attestation de travail à télécharger)
- **Questionnaire**

**Documents obligatoires :**

- **Photographie d'identité**
- **CV**
- **Autoportrait :** Vous dresserez un autoportrait de vous-même. L'objectif est de faire apparaître les éléments de votre caractère, de votre expérience ou bien des épisodes de votre vie qui ne figurent pas forcément dans votre curriculum vitae. Ce texte illustrera votre style, le regard que vous portez sur vous-même, des éléments factuels sur votre personnalité et votre parcours. Il vise à mieux vous connaître et à évaluer votre capacité à écrire. Cet autoportrait de 1500 signes (espaces compris, +/- 150 signes) sera dactylographié et vous indiquerez vos prénom et nom ainsi que le nombre de signes.
- **Projet de reportage :** Vous élaborerez et défendrez un projet de reportage de 1500 signes (espaces compris, +/- 150 signes).

Au coin de la rue ou à plusieurs milliers de kilomètres de chez vous, décrivez le reportage que vous aimeriez réaliser. Vous avez une totale liberté sur la forme et le choix du sujet, mais vous devrez définir :

- Pourquoi vous avez choisi ce sujet ;
- Le support de presse (ex : TF1, Le Monde, RTL, L'Obs, ...) ;
- L'angle du sujet ;
- Les personnes que vous voudriez interviewer et comment vous les contacteriez/rencontreriez ;
- En quoi il peut intéresser un public (que vous pourrez préciser).

Le jury sera particulièrement sensible à la faisabilité, l'esprit d'analyse, la cohérence et l'originalité de ce projet de reportage. Ce texte sera dactylographié et vous indiquerez vos prénom et nom ainsi que le nombre de signes.

- **Texte « La République et moi »** : Vous rédigez un texte dont le sujet est « La République et moi » en 1500 signes (espaces compris, +/- 150 signes). Le jury sera particulièrement sensible à votre sens de la narration, à la construction de votre texte et à son style. Ce texte sera dactylographié et vous indiquerez vos prénom et nom ainsi que le nombre de signes.

**Le jury d'admissibilité sera particulièrement attentif à ce que les candidats réalisent leurs dossiers et ses trois épreuves par eux-mêmes, sans l'aide de personnes extérieures ou de logiciels d'intelligence artificielle.**

#### **Documents optionnels :**

- Documents complémentaires que vous jugez importants de nous communiquer.

#### **Paiement**

Par carte bancaire sur la plateforme de candidature (de préférence) ou par paiement sur place à l'agence comptable 26 rue des Fossés Saint-Jacques, 75005 Paris 3e étage Interphone : dans le menu déroulant, sonner à « Université Paris 2 ».

#### **Horaires d'ouvertures au public**

Du lundi au jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Vendredi : de 9h00 à 12h00

#### **Modes de paiement au guichet**

- Espèces
- Carte bancaire